



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali
Agence Principale de Bamako
Service de l'Administration et du Patrimoine

**APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE
DEFINITIVE DE LA NOUVELLE PARCELLE DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA
BCEAO A MOPTI**

CAHIER DES CHARGES

- I/ Note aux soumissionnaires
- II/ Cahier des prescriptions techniques particulières (CPTP)
- III/ Cadre de devis estimatif et quantitatif
- IV/ Modèles de documents
- V/ Pièces Graphiques

JANVIER 2020



SETCO

SOCIETE D'ET UDES ET DE CO ORDINATION EN INGENIERIE

ETUDES PRELIMINAIRES - ETUDES TECHNIQUES- CONTROLE-COORDINATION-EXPERTISE-CONSEILS-CONSULTATION
EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS TEL/FAX : (223) 20-23-46-50/ 62 50 95 80 /76 19 83 92 B.P.: E-589 BAMAKO MALI

SOMMAIRE

I/ NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES.....	4
1 – AVIS D'APPEL D'OFFRES.....	5
1.1 – Objet de l'appel d'offres.....	5
1.2 – Présentation de la BCEAO.....	5
1.3 – Condition de participation.....	5
1.4 – Allotissement.....	5
1.5 – Contenu du dossier d'appel d'offres.....	6
1.6 – Présentation des offres.....	6
1.7 – Forme du marché.....	6
1.8 – Modalités d'inscription.....	6
1.9 – Retrait du dossier d'appel d'offres.....	6
1.10 – Monnaie de règlement.....	7
1.11 – Visite de site.....	7
1.12 – Remise des offres	7
1.13 – Validité des offres.....	7
2 – EVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DE MARCHÉ.....	7
II/ CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	8
1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES.....	9
2 – CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	9
2.1 – Généralités.....	9
2.2 – Installation de chantier de l'entrepreneur.....	9
3 – UNICITE DU DOSSIER.....	9
4 – NORMES– MARQUE DE QUALITE.....	10
5 – RESPECT DES PRESCRIPTIONS ET DEROGATIONS.....	10
6 – ESSAIS.....	10
7 – QUALIFICATION PROFESSIONNELLE.....	10
8 – DIMENSIONS ET DISPOSITIONS DES MATERIAUX ET DES OUVRAGES.....	10
9 – STOCKAGE DES MATERIAUX.....	11
10 – NETTOYAGE.....	11
11 – ACCES AU CHANTIER.....	11
12 – DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	11
13 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES MATERIAUX.....	12
III/ CADRE DE DEVIS ESTIMATIF ET QUATITATIF.....	14
IV/ MODELES DE DOCUMENTS.....	18
LETTRE DE SOUMISSION.....	19

I/ NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

1 – AVIS D'APPEL D'OFFRES

1.1 - Objet de l'appel d'offres

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour la sélection d'une entreprise ou un groupement d'entreprises qui sera chargé de la réalisation des travaux de la construction d'une clôture définitive de la nouvelle parcelle de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO de Mopti.

1.2 - Présentation de la BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'Institut d'émission commun aux pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), est un établissement public international dont le Siège est à Dakar. Outre l'émission des signes monétaires dans les Etats membres de l'Union dont elle a le privilège exclusif, la BCEAO est chargée de :

- définir et mettre en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA ;
- veiller à la stabilité du système bancaire de l'UMOA ;
- promouvoir le bon fonctionnement et assurer la supervision et la sécurité des systèmes de paiement dans l'UMOA ;
- mettre en œuvre la politique de change de l'UMOA dans les conditions arrêtées par le Conseil des Ministres ;
- gérer les réserves officielles de change des Etats membres de l'UMOA.

L'organisation générale de la BCEAO comprend notamment le Siège, une Direction Nationale dans chacun des huit Etats membres de l'UMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Guinée-Bissau, Sénégal, Togo), une Représentation auprès des institutions européennes à Paris et une Représentation auprès de l'UEMOA à Ouagadougou.

Chaque Direction Nationale comprend une Agence Principale, une ou plusieurs Agences Auxiliaires et parfois des dépôts de signes monétaires.

1.3 - Conditions de participation

- L'appel d'offres est ouvert aux entreprises installées au Mali, qui peuvent, par ailleurs, se mettre en groupement conjoint entre elles ou avec toute autre entreprise.

Les entreprises installées en dehors du Mali ne pourront être admises à participer à cet appel d'offres que si elles sont en groupement conjoint avec une ou des entreprises maliennes.

En cas de groupement, le mandataire devra être installé au Mali.

1.4 – Allotissement

L'appel d'offre est constitué en lot unique.

1.5– Contenu du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres comprend les documents suivants :

- la présente note aux soumissionnaires ;
- le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) ;
- le cadre de devis quantitatif et estimatif ;
- le modèle de lettre de soumission.

1.6 - Présentation des offres

Les offres seront rédigées en langue française et comprendront :

- la lettre de soumission datée et signée, conformément au modèle du dossier de consultation ;
- le cadre de devis quantitatif et estimatif daté et signé, conformément au modèle du dossier de consultation ;
- les documents administratifs (la dénomination de l'entreprise, une autorisation d'exercer, une attestation de domiciliation bancaire, une attestation INPS, un quitus fiscal et une attestation de non-faillite) ;

- la liste du personnel qui sera chargé de l'exécution des travaux (indiquer les profils : formations, expériences professionnelles ;
- les références du soumissionnaire et toutes notes explicatives de l'intervention de l'entreprise.

L'ensemble de l'offre sera relié en un bloc et reproduit en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) portant la mention suivante :

Travaux de la construction d'une clôture définitive de la nouvelle parcelle de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO de Mopti.

L'ensemble des documents sera mis sous enveloppe portant les mentions suivantes :

Au centre :

Dans le coin supérieur gauche

Appel d'offres pour les travaux de la construction d'une clôture définitive de la nouvelle parcelle de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO de Mopti.

NB : Le non-respect de la présentation pourrait entraîner la nullité de l'offre.

1.7– Forme du marché

Le marché est attribué à prix global, forfaitaire et non révisable, hors toutes taxes et droits de douane.

1.8 – Modalités d'inscription

Les entreprises intéressées devront s'inscrire à partir du 14 février 2020 par courriel adressé à Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour le Mali, courrier.ddn@bceao.int avec copie à courrier.ddap@bceao.int et à courrier.d01@bceao.int.

1.9 – Retrait du dossier d'appel d'offres

Le cahier des charges ainsi que les pièces graphiques y afférents sont téléchargeables, sans frais, sur le site internet de la BCEAO à l'adresse : www.bceao.int, dans la rubrique : Marchés Publics et Achats.

1.10 – Monnaie de règlement

Dans le cadre de cet appel d'offres, la monnaie de règlement est le franc CFA.

1.11 – Visite de site

Les entreprises désireuses de visiter le site peuvent prendre l'attache du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako ou de l'agence auxiliaire de la BCEAO à Mopti.

1.12 - Remise des offres

Les offres devront impérativement être déposées au Secrétariat du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité (2^e étage de l'immeuble, Porte 2.08) au plus tard le 13 mars 2020 à 17 heures.

1.13 - Validité des offres

La durée minimale de validité des offres devra être de 12 mois pour l'ensemble des travaux du présent marché.

2 - EVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DE MARCHE

La non-conformité d'une soumission par rapport aux prescriptions du cahier des charges entraînera son annulation.

L'étude des offres se fera suivant les critères définis par la Commission des Marchés de la BCEAO qui retiendra l'offre la plus avantageuse au regard notamment, des caractéristiques techniques et du montant des offres.

A cet effet, cette Commission n'est pas tenue de choisir l'offre la moins-disante. Lorsqu'elle opte de ne pas donner suite à l'appel d'offres, tous les soumissionnaires en sont avisés. La BCEAO ne sera pas non plus tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

II/ CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES (CPTP)

1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent CPTP a pour objet de définir les prestations relatives à la construction d'une clôture définitive de la nouvelle parcelle de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO de Mopti. Les travaux concernent la réalisation de l'infrastructure y compris les zones d'accès et la superstructure de la clôture toute la structure de type flexible constituée de semelles isolées, pré-poteaux, chaînage intermédiaire de raidissage et longrine en Béton Armé avec la maçonnerie en agglos pleins de 20 en fondation et la superstructure en agglos pleins de 20 avec des poteaux raidisseurs et un couronnement en crête en béton armé.

L'aménagement est réalisé avec un remblai minimum de protection de la fondation de la maçonnerie de la clôture dans l'attente du rechargement général de la cour de la parcelle lors de la réalisation future du projet du bâtiment principal.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

2.1. Généralités

Le présent Cahier des charges constitue, tant par ses propres prescriptions que par celles des documents auxquels il se réfère, l'ensemble des conditions techniques applicables :

- à tous les matériaux et fournitures utilisés dans les travaux ;
- à la mise en œuvre et à l'exécution des travaux

Les prestations nécessaires à la réalisation des différents ouvrages comprennent :

- les frais d'installation de chantier ;
- préparation du terrain, libération des emprises ;
- les travaux topographiques préliminaires de planimétrie (implantation) et de nivellement ;
- les travaux de terrassement pour fouille en rigole et ou pour semelles isolés;
- les travaux de béton et béton armé;
- les travaux de béton, béton armé et maçonnerie en agglos pleins de 20 spécifiquement;
- les travaux de préparation des surfaces, de colmatage et d'enduits ;
- les travaux de terrassement pour le rechargement minimum y compris pour le raccordement de talus aux voies d'accès secondaires et pour le drainage des eaux ;
- les travaux de nettoyage et de repli.

Les spécifications données dans les différents documents ne sont pas limitatives.

2.2. Installation de chantier de l'Entrepreneur

L'Entrepreneur devra exécuter à ses frais toutes les installations nécessaires à la bonne marche des travaux et à la circulation sur le chantier et, notamment, il devra au préalable dresser un plan d'installation de chantier à soumettre à l'approbation du Maître de l'ouvrage.

Il appartient à l'Entrepreneur de prendre en charge les consommations en eau, énergie électrique, téléphone et autres, nécessaires au fonctionnement de son chantier.

3. UNICITÉ DU DOSSIER

Le présent Cahier de prescriptions et les documents annexés donnent un ensemble indivisible auquel il sera fait référence chaque fois que de besoin se fera.

Ces documents se complètent mutuellement de telle manière qu'un ouvrage indiqué aux plans sans être indiqué dans les documents écrits doit être exécuté par l'Entrepreneur sans aucune indemnité de ce fait.

Il en est de même pour tous les travaux accessoires non indiqués dans les autres documents, mais généralement admis comme nécessaires au complément normal d'une exécution parfaite des travaux.

Par le fait de soumissionner, l'Entrepreneur reconnaît implicitement la responsabilité d'exécution de son Entreprise et le bon fonctionnement de ses installations selon les descriptifs et les plans.

4. NORMES – MARQUE DE QUALITÉ

Les matériaux utilisés pour les travaux et ceux entrant dans les produits manufacturés mis en œuvre devront satisfaire aux caractéristiques des normes en vigueur à la date de l'appel d'offres, sans qu'il soit nécessaire de les spécifier à chaque article.

Toute autre norme que celles en vigueur en République du Mali sera considérée comme valable sous condition que la réglementation soit au moins égale ou supérieure. Les matériaux et éléments pour lesquels a été créée une marque de qualité professionnelle devront être utilisés en priorité absolue.

5. RESPECT DES PRESCRIPTIONS ET DÉROGATIONS

Il appartient à l'Entrepreneur de présenter, avant la remise de son offre, toutes observations quand aux prescriptions techniques et aux précisions du Bordereau des prix unitaires. Le fait de soumissionner constitue un engagement de l'Entrepreneur de respecter les prescriptions et précisions.

Dans son devis, le soumissionnaire ne peut s'écarter des stipulations des plans et des documents du Maître d'Ouvrage. Cependant, il est loisible au soumissionnaire de remettre un prix pour toutes solutions qui seraient de nature à réaliser une économie (en variantes). Dans ce cas, il indiquera d'une façon précise les matériaux et le mode de pose qu'il propose d'utiliser et valorisera la solution proposée sous forme d'un prix global et forfaitaire impliquant toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions qu'elles soit, notamment en ce qui concerne les répercussions que pourraient avoir les modifications sur d'autres travaux. Ce prix unitaire figurera dans le Bordereau de prix ou en annexe.

De plus, une récapitulation finale établira le montant des plus-values ou des réductions globales résultantes de ces variantes. Toute addition ou modification apportée aux plans et devis sur demande du Maître d'œuvre sera décomposée en plus ou moins, mais seulement après notification d'un ordre de service particulier établi avant exécution des travaux concernés.

6. ESSAIS

Les matériaux et ouvrages sont passibles d'analyses et d'essais tels que prévus dans les documents de référence, les frais en résultant étant à la charge de l'Entreprise.

7. QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Les Entreprises professionnelles possèdent toutes les qualifications professionnelles nécessaires pour l'exécution des travaux décrits et devront en fournir la justification.

8. DIMENSIONS ET DISPOSITIONS DES MATÉRIAUX ET DES OUVRAGES

L'Entrepreneur ne peut apporter aucun changement au projet ni aux moyens d'exécution prévus. Il est tenu, à ses frais, de faire reprendre immédiatement les travaux ou parties de travaux non conformes. Toutefois, si le Maître de l'Ouvrage reconnaît que des changements faits par l'Entrepreneur peuvent être acceptés, l'Entrepreneur n'a droit à aucune augmentation des prix en raison des quantités plus fortes ou de la plus grande valeur des ouvrages ou des matériaux mis en œuvre.

9. STOCKAGE DES MATÉRIAUX

Le stockage des matériaux et la fourniture doivent être rationnels afin d'éviter toute dégradation, avarie, détérioration de quelque nature. Les matériaux abîmés seront refusés et évacués du chantier.

10. NETTOYAGE

L'Entreprise doit concourir à la propreté du chantier et au nettoyage complet des ouvrages. Elle doit évacuer hors des terrains les déchets, gravats, emballages etc.

11. ACCÈS AU CHANTIER:

Les travaux se déroulant à Mopti sur le site de la nouvelle parcelle de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO de Mopti, l'entrepreneur et tous les travailleurs relevant de son autorité devront se conformer scrupuleusement aux règles de sécurité en vigueur dans ledit établissement.

L'Entrepreneur devra assurer la propreté et le bon ordre sur son chantier, conformément aux règles locales et aux instructions des Autorités qualifiées. D'une manière générale, à l'exception des intervenants chargés de l'exécution des travaux (agents et ouvriers de l'Entreprise), de la maîtrise d'œuvre (Architecte, BET, BCT) et de la maîtrise d'ouvrage (BCEAO, Maître d'Ouvrage Délégué éventuel) l'accès du chantier sera rigoureusement interdit à toute personne étrangère aux travaux.

12- DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent l'appel d'offres sont relatifs à la réalisation de l'infrastructure et la superstructure de la clôture.

A la suite des activités préliminaires, les travaux sont constitués par les fouilles, les semelles isolées en béton armé, les pré-poteaux, maçonnerie en agglos pleins de 20 surmonté de la longrine en béton armé jusqu'à la crête de la fondation sur l'ensemble du périmètre de la clôture y compris la fondation pour les zones d'accès, puis le rechargement intérieur et extérieur pour la réalisation d'une plate- forme qui assure la mise hors d'eau de l'ensemble de la cour de la parcelle.

Après la libération des emprises et préparation du terrain, il sera procédé aux travaux d'installation de chantier, à ceux topographiques par l'implantation des axes et bords de la clôture sur des chaises hors encombrement des travaux puis au report des côtes de nivellement des points caractéristiques du projet de clôture (côte des parties d'ouvrages à réaliser).

- Il sera successivement procédé à l'exécution des fouilles pour semelles isolées à la profondeur 1,05 sous le TN et des fouilles en rigole amenées à 0,75 m sous le TN en moyenne.
- L'exécution du béton de propreté dosé en ciment à 150kg/m³ minimum après la réception des fonds de fouilles ;
- L'exécution des semelles isolées en béton armé et les pré-poteaux ;
- L'exécution de la maçonnerie en agglos plein de 20 entre les pré-poteaux sur béton de propreté dans la fouille en rigole jusqu'à son niveau indiqué;
- L'exécution du chaînage intermédiaire de raidissage en Béton Armé ;
- L'exécution de la maçonnerie en agglos pleins de 20 dans la zone de rehaussement ;
- L'exécution de la longrine en béton armé dosé à 350kg/m³ à la fin de la fondation ;
- Poursuite de la construction de la superstructure (élévation) en maçonnerie d'agglos pleins de 20 et des poteaux en béton armé de section 0,20 x 0,20 sur une hauteur de 3 mètres avec une décoration horizontale à la crête avec un saillie extérieur de 10cm vers l'extérieur. La réalisation des enduits, la prévision de portail métallique coulissant de 4,60 x 3,00m, un portillon métallique à battant unique de 1,20m x 3,00m et la peinture FOM sur enduits et à huile sur menuiserie.
- Le rechargement minimum pour la protection de la fondation de la clôture par un remblai tout autour pour la stabilisation de la paroi en béton et maçonnerie contre les courants d'eau.

13- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES MATERIAUX (DESCRIPTION TECHNIQUE DES TRAVAUX OU PRESCRIPTIONS TECHNIQUE)

Le présent chapitre porte sur la description technique ou prescription technique des travaux à exécuter à l'entreprise.

L'ensemble des corps d'état ci-dessous présenté par chapitre et poste de travaux, sera exécuté dans le respect des présentes prescriptions techniques et conformément aux règles de l'art.

PREPARATION DU TERRAIN ET IMPLANTATION

Ce poste de travail est relatif à la dépose, démolition et évacuation des tous obstacles existants sur le site n'ayant pu être évacués jusqu'à la mise à disposition du site à l'entreprise.

A la préparation du terrain par le désherbage, élagage éventuel pour l'implantation des axes, des bords, des côtes des ouvrages sur des chaises ou sur autres supports présentés hors emprises des travaux.

LES FOUILLES

Ils comprennent les fouilles en rigoles, les fouilles en puits pour semelles isolées descendues à la côte de fondation pour supporter les charges des ouvrages portés.

- **Fouilles pour semelles isolées et en rigole**

Les fouilles en puits sous semelle isolée sont de 0,80 x 0,80 m avec une profondeur en prévision de 1,05 m et 1,00 x 0,80 x 1,05 m sous les poteaux de joints.

Les fouilles en rigole sont de section linéaire de 0,50 x 0,75m de profondeur d'ancrage sous TN.

BETON ET MACONNERIE EN FONDATION ET REMBLAIS

- **Béton de propreté**

Le béton de propreté dosé à 150 kg/ m³, coulé au contact du fond de fouille, sur une épaisseur de 5 cm minimum, est exécuté avant l'ouvrage de fondation lui-même.

- **Béton armé pour semelles isolées et pré-poteaux**

Les semelles isolées sont coulées au-dessus du béton de propreté. Elles sont de section en plan de 0,80 x 0,80 x 0,20 ou 1,00 x 0,80 x 0,20 minimum à la profondeur d'ancrage sous TN de 1,00 m minimum soit une dénivelé sous les semelles filantes de 0,20m en agglos pleins de 20.

Les pré-poteaux de dimension 0,20 x 0,20 servent d'appui pour les longrines et sont coulés juste qu'au niveau inférieur des longrines.

- **Maçonnerie en agglos pleins de 20**

La maçonnerie en agglos pleins de 20 est hourdée au mortier de ciment dosé à 250 kg/ m³ de mortier. Sa largeur d'appui est de 0,20m dans la fouille en rigole d'ouverture 0,5m.

La hauteur de la maçonnerie est ramenée à la côte finale de la fondation diminuée de 0,3m en réservation pour la longrine.

- **Chainage intermédiaire et longrines**

Le chainage intermédiaire est un élément de raidissage placé à mi-hauteur de la maçonnerie en agglos plein de 20. Il ne transmet pas directement les charges de la super structure.

La longrine se situe à la fin de la fondation, elle sert à raidir la fondation en répartissant les charges de la super structure (béton maçonnerie en élévation) sur l'infrastructure (béton maçonnerie en fondation et poussée horizontale du remblai de la zone de clôture sur la fondation).

- **Les remblais d'apport,**

En complément de ceux provenant des déblais seront mis en œuvre par couches successives compactées de 20 cm environ après arrosage.

Ce remblai sera d'abord exécuté autour de la clôture pour sa stabilisation immédiate de part et d'autre de la fondation en pente sur une profondeur de 5m environ contre d'éventuel courant d'eau qui verrait l'ouvrage se comporter comme un barrage.

Ce remblai sera d'abord utilisé de part et d'autre de l'ouvrage pour colmater les poches environnantes de fouilles précédentes.

Ce remblai créé à l'intérieur et légèrement à l'extérieur tout autour de la clôture avec une bande transversale à la clôture de raccordement large de de 5 à 3m.

BETON ET MACONNERIE EN ELEVATION

- **Béton armé en élévation**

L'élévation est réalisée en agglos pleins de 20cm hourdés au mortier de ciment dosé à 250kg de ciment/m³ minimum

La hauteur totale de l'élévation est de 3m dont le couronnement.

- **Béton armé pour couronnement**

Au-dessus de la maçonnerie en élévation est prévu le béton armé pour couronnement de forme trapézoïdale il chapote la maçonnerie d'élévation de 20 avec un débordement extérieur de 10cm et une épaisseur variable de 15 à 12 cm en tête créant une pente orientée vers l'extérieure qui sert de décoration à la façade.

- **Enduit extérieurs et intérieurs de l'élévation**

L'enduit en élévation est au mortier de ciment dosé 300kg de ciment /m³. Il est d'épaisseur 2cm avec les qualités de planéité et d'homogénéité assurées.

- **Menuiseries**

Les menuiseries sont métalliques de dimension pour le portail 4,60 x 3,00 tôlé une face de 15/10^{ème} d'épaisseur minimum de type coulissant et le portillon à battant unique de dimension 1,20 x 3,00 avec la tôle d'épaisseur 15/10^{ème}.

- **Peintures**

La peinture sur les enduits est de type FOM extérieur en 2 couches minimum précédées d'une couche d'accrochage.

La peinture sur les menuiseries est de type à huile en 2 couches minimum précédées de la couche de protection anti corrosion.

Remarque :

Il sera précisé dans l'offre :

- ✓ le délai d'exécution de travaux,
- ✓ la durée de la garantie

III/CADRE DE DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

CADRE DE DEVIS QUANTITATIF

N°	Désignation	U	Qté	PU	Montant
1	Préparation du terrain et implantation 696,71ml	ens	1		
2	Fouille en puits pour semelle isolée	m ³	159,936		
3	Fouille en rigole pour maçonnerie	m ³	189,866		
4	Béton de propreté dosé à 150kg/m3 minimum ép. 5cm	m ³	20,273		
5	Béton Armé dosé à 350kg/m3 mini pour semelle isolé	m ³	30,464		
6	BA pour pré poteaux	m ³	19,76		
7	Maçonnerie d'agglos plein de 20 en fondation	m ²	1 323,75		
8	BA pour chaînage intermédiaire	m ³	27,868		
9	BA pour longrine 0,20 x 0,30 x 696,71	m ³	41,803		
10	Maçonnerie d'agglos plein de 20 en élévation haut de 3m	m ²	2 074,53		
11	BA pour poteaux en élévation de 3m	m ³	31,20		
12	BA pour couronnement en crête d'élévation	m ³	28,01		
13	Fourniture et pose de portail métallique de 4,60 x 3,00 y compris le guidage et soutènement	u	1,00		
14	Fourniture et pose de portillon de 1,20 x 3,00	u	1,00		
15	Enduit extérieurs sur fondation (soubassement hauteur 1,4)	m ²	975,39		
16	Enduit extérieurs et intérieurs de l'élévation haut de 3m	m ²	4 425,66		
17	F et P peinture FOM 2 couches sur les murs intérieur et extérieur haut de 3m	m ²	5 401,05		
18	F et P peinture à l'huile sur les menuiseries portail y compris guidage de 4,60 x 3,00 et portillon 1,20 x 3,00	m ²	37,56		
19	Remblai provenant des déblais	m ³	122,43		
20	Remblai d'apport minimum de protection de la fondation de clôture (1,8 +0,5) x 2 x 696,71 - 122,43 = 3 082,436	m ³	3 082,436		
TOTAL					

IV/ MODELES DE DOCUMENTS

LETTRE DE SOUMISSION**APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DEFINITIVE DE LA NOUVELLE PARCELLE DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO DE MOPTI.**

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au

Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la construction d'une clôture définitive de la nouvelle parcelle de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO de Mopti. ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant total en chiffres et en lettres]***,

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux,

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant crédit au compte n° *[numéro de compte en douze caractères]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

La *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]

V. PIECES GRAPHIQUES

1. Plan état des lieux avec levé topo (à ajouter par la BCEAO)
2. Plan levé complémentaire voie d'accès rattachée
3. Détail ferrailage de la semelle S01 et poteaux
4. Détail ferrailage de la semelle S02 et poteaux
5. Détail coupe et en plan de la fondation
6. Détail coffrage et ferrailage longrine
7. Coupe A-A sur la clôture entière (fondation et élévation)
8. Vue de profil élévation sur portail
- 9.** Détail clôture côté Ouest (1. fragment plan de clôture, 2. élévation de la clôture, 3. Fragment plan de clôture avec portail et portillon, élévation de la clôture zone portail et portillon).